

Le cadre macroéconomique des politiques de développement agricole au Maghreb

Allaya M.

in

Allaya M. (ed.).
Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14

1995
pages 61-73

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI960042>

To cite this article / Pour citer cet article

Allaya M. **Le cadre macroéconomique des politiques de développement agricole au Maghreb.** In : Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*. Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 61-73 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Le cadre macroéconomique des politiques de développement agricole au Maghreb

Mahmoud Allaya

CIHEAM-IAM, Montpellier (France)

Résumé. L'analyse des questions de politiques agricoles et alimentaires ne prend tout son sens qu'en étant placée dans le cadre global et macroéconomique des politiques de développement et des relations internationales. Pour les pays du Maghreb qui ont choisi la voie de l'économie de marché, la période de transition qu'ils abordent comporte de nombreux défis dont la sécurité alimentaire n'est pas le moindre. Les pays ne pouvant assurer leur auto-suffisance alimentaire sont conduits à importer une partie de leur consommation de base et ont besoin pour cela d'un pouvoir d'achat. L'échec dans l'accroissement significatif des productions agricoles de base ou le manque de financement des importations alimentaires risque d'entraîner des problèmes graves pour les pays concernés mais également pour l'Europe, compte tenu de sa proximité géographique et de l'interdépendance historique des deux rives.

Mots clés. Tunisie – Politiques agricoles – Politiques macro-économiques – Politiques de développement – Echanges internationaux – Echanges Europe/Maghreb

Abstract. The macroeconomic framework of agricultural development policies in the Maghreb.

Analysis of questions of agricultural and food policies is only fully meaningful within the overall, macroeconomic framework of development policies and international relations. For the Maghreb countries that have chosen the market economy pathway, the transition period that they are starting comprises numerous challenges, among which food security is by no means the least. The countries that cannot cover their own food resources are obliged to import a proportion of their staple foods and require purchasing power for this. Failure to significantly increase staple crop production or lack of funding for food imports risks causing serious problems for the countries concerned and also for Europe, given its geographical proximity and the historical interdependence of the two sides of the Mediterranean.

Keywords. Tunisia – Agricultural policy – Macroeconomic policies – Development policies – International trade – Europe/Maghreb trade

Les politiques agricoles et alimentaires constituent une composante essentielle des politiques de développement. Leur analyse doit se faire dans le cadre macro-économique global afin de prendre en compte : d'une part, l'influence des variables telles que les prix, les salaires, les rythmes de croissances démographique et économique, le taux de change, l'équilibre du commerce extérieur, l'équilibre budgétaire, la situation d'endettement, etc. ; d'autre part, les effets des phénomènes d'interdépendance ou de concurrence sectorielle pour situer l'agriculture dans le contexte économique global. La mise en oeuvre des politiques agricoles et alimentaires doit s'appuyer sur une bonne connaissance des mécanismes économiques globaux et des comportements sociaux des agents économiques en présence.

De nombreux analystes s'accordent à noter que les échecs des politiques de développement sont souvent dus davantage aux erreurs de politique plutôt qu'au manque de moyens. Certes, il ne faut pas négliger l'importance des contraintes naturelles et les difficultés de mobilisation des moyens pour la mise en oeuvre des programmes de développement, mais il n'en demeure pas moins vrai que le facteur humain est au centre des politiques de développement, d'où l'importance particulière des questions de formation, d'éducation et d'organisation économique et sociale.

Au Maghreb, malgré des contraintes naturelles indéniables, il existe des potentialités de développement agricole et alimentaire dont la réalisation est fortement liée à la capacité des hommes à se prendre en charge et s'organiser. Ceci est encore plus vrai dans la phase actuelle où l'ensemble des pays se trouvent dans une période de transition et négocient le passage de l'économie fortement administrée à l'économie de marché plus affirmée.

Les agricultures des pays du Maghreb demeurent, malgré la variété de situations, marquées par un climat semi-aride, une faible disponibilité en terres par travailleur, une certaine spécialisation arboricole et maraîchère et un niveau de développement relativement faible. Ces limitations en ressources naturelles expliquent, pour une part, la faiblesse des résultats de l'agriculture et la dépendance alimentaire de la région qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Cependant, la comparaison des résultats obtenus par des pays méditerranéens voisins et similaires permet de penser qu'il n'y a pas de fatalité écologique et que le rôle des facteurs socio-économiques, politiques et géo-politiques est tout aussi important.

Dans le contexte d'insuffisance de l'offre agricole et d'instabilité des marchés mondiaux, l'on est en droit de s'interroger si ces pays seront en mesure de nourrir leurs populations. Doit-on considérer comme inévitables les déficits grandissants qu'on y observe ? Jusqu'où peut-on aller dans la mise en valeur de zones nouvelles ? Quels sont les gains de productivité que l'on peut encore espérer ? Comment peut-on revaloriser les productions traditionnelles souvent adaptées au milieu mais que condamne l'évolution des modèles de consommation ? Quelles reconversions doit-on promouvoir ? Bref, quelles politiques agricoles et alimentaires faut-il mettre en place compte tenu des nombreuses contraintes techniques, économiques et surtout humaines ? Quelles en seraient les interactions avec les politiques européennes, notamment dans les pays de la rive Nord de la Méditerranée ?

La réponse à ces questions dépendra de la plus ou moins grande habileté des politiques nationales à résoudre les contradictions internes à chaque économie ; mais au-delà de ces aspects, il convient de relever que l'ensemble de ces pays demeurent très sensibles aux politiques des grands pays producteurs et que leur développement agro-alimentaire dépendra pour une large part de facteurs extérieurs liés aux politiques américaines et européennes, et au rôle de la coopération internationale.

I – Evolution de l'économie globale

1. Le poids de la démographie

Les pays du Maghreb connaissent depuis trois décennies des croissances démographiques fortes (2,2 à 3 % par an) qui pèsent lourdement sur leurs perspectives de développement.

Les populations des trois pays ont doublé ou plus par rapport aux années 60. Les politiques tendant à ralentir la croissance démographique ont eu peu d'effets jusqu'alors, bien qu'on observe un léger abaissement des taux de croissance ces dernières années. Les projections indiquent que le cap des 100 millions d'habitants pour les trois pays sera atteint autour de 2020–2025.

Cette croissance démographique conduit à des populations jeunes dont les besoins sont importants, notamment en matière de santé et de formation. Elle s'accompagne d'émigrations intérieures et extérieures (cette dernière étant de plus en plus contenue en raison de la crise internationale) et d'une urbanisation rapide, ce qui se traduit par une forte croissance de la demande en biens de consommations et en services publics.

Tableau 1. Population totale, urbaine et rurale

	Unité	Année	Algérie	Maroc	Tunisie
Population totale	1000	1961	11 025	11 915	4 302
	1000	1970	13 746	15 310	5 127
	1000	1980	18 740	19 382	6 384
	1000	1990	24 960	25 061	8 180
	1000	1993	27 060	26 950	8 580
Croissance démographique	% par an	1961-70	2,48	2,82	1,97
	% par an	1970-80	3,15	2,39	2,22
	% par an	1980-93	2,87	2,57	2,30
	% par an	1980-86	3,02	2,60	2,59
	% par an	1986-93	2,73	2,54	2,05
	% par an	1961-93	2,85	2,58	2,18
Population urbaine/P. totale	%	1961	32,63	29,84	36,80
	%	1970	39,50	34,62	43,50
	%	1993	54,18	47,38	57,81
Population rurale/P. totale	%	1961	67,37	70,16	63,20
	%	1970	60,50	65,38	56,50
	%	1993	45,82	52,62	42,19

Source : Allaya *et al.*, 1995.

2. La croissance économique : après l'euphorie des années 70, la crise des années 80

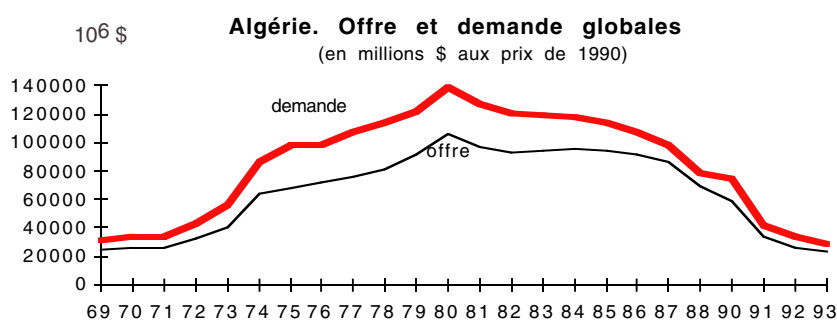
La croissance économique des trois pays a été analysée à travers les indicateurs de base des comptabilités nationales (PIB, consommations, investissements, balance des échanges extérieurs) avec les limites qu'on peut attribuer à ces indicateurs. Pour éliminer l'effet de l'inflation, ces indicateurs ont été déflatés et calculés aux prix constants de 1990 ; ils ont été exprimés dans une monnaie unique, le dollar des Etats-Unis, comme valeur internationale de référence malgré les importantes fluctuations de cette monnaie au cours de la période observée.

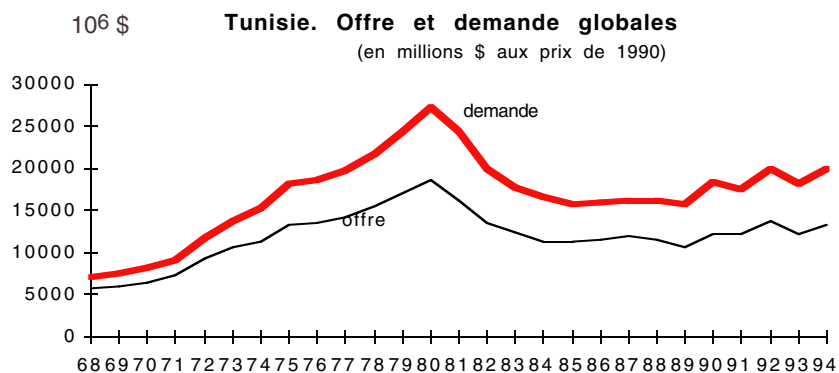
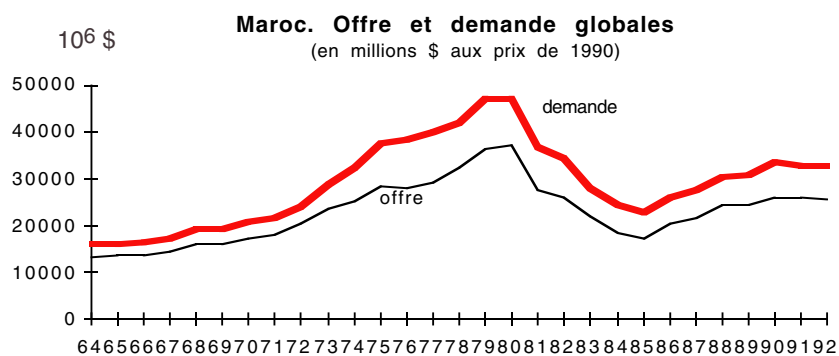
Les indicateurs ainsi calculés montrent, pour les trois pays, une période de croissance forte jusqu'en 1980 (8 à 15 % par an selon les pays). A partir de cette date, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs (deuxième choc pétrolier, crise internationale, surendettement, faible pouvoir de compétitivité) qui ont probablement joué différemment selon les cas, les économies maghrébines entrent dans une période de récession avec une baisse de leur PIB à prix constants. La récession conduit les trois pays à mettre en oeuvre des programmes d'ajustements structurels (PAS) : le Maroc dès 1983, la Tunisie à partir de 1986 et l'Algérie plus tardivement en 1992-93. Ces programmes semblent donner quelques résultats positifs mettant fin à la récession à partir de 1986 au Maroc et de 1989 en Tunisie, alors qu'elle se poursuit en Algérie. La difficulté principale de ces économies réside dans le fait que l'offre locale n'arrive pas à suivre la forte croissance de la demande, créant ainsi un déséquilibre qui se traduit par un déficit de plus en plus grand des échanges extérieurs. Ceci est le cas pour la Tunisie et le Maroc. En Algérie, on observe le même phénomène d'insuffisance de l'offre par rapport à la demande sans que cela se traduise par un déficit des échanges extérieurs en raison des exportations d'hydrocarbures qui couvrent les importations de biens et services. Au Maroc, le PAS a permis de réduire le déficit des échanges extérieurs à environ 5 % du PIB depuis 1989 ; en Tunisie, le déficit a été fortement réduit en 1987, on a même noté un excédent en 1988 mais le déficit a ensuite augmenté pour se situer autour de 6,5 à 7 % du PIB depuis 1990. La croissance du PIB aux prix de 1990 est réamorcée depuis 1986 au Maroc avec un taux annuel moyen de 3,5 % et en Tunisie depuis 1989 avec un taux de croissance légèrement plus faible (2,7 % par an).

Tableau 2. Produit Intérieur Brut (PIB), Produit Agricole (PIBA)

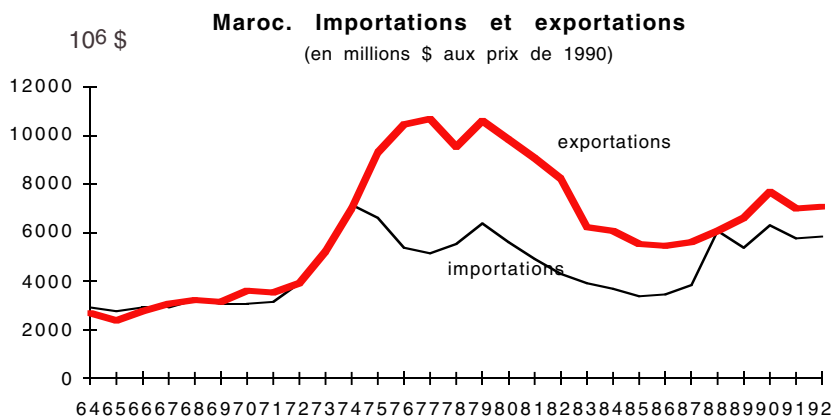
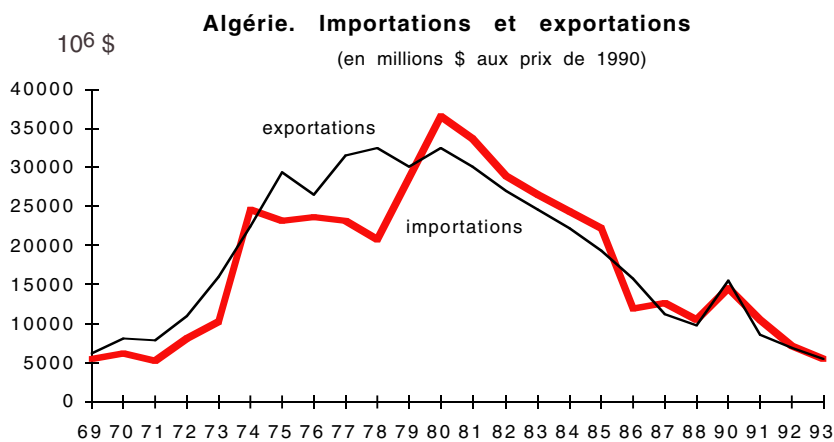
	Unité	Année	Algérie	Maroc	Tunisie
Produit Intérieur Brut (PIB) aux prix courants	millions \$	1970	4 600	3 800	1 400
	millions \$	1980	42 400	18 800	8 700
	millions \$	1986	63 100	17 000	8 800
	millions \$	1992	44 400	28 800	15 500
Taux de croissance du PIB aux prix courants	% par an	1970-80	24,87	17,34	20,04
	% par an	1980-86	6,57	-1,60	0,18
	% par an	1986-92	-5,47	8,80	9,48
	% par an	1970-92	10,74	9,54	11,43
	% par an	1980-92	0,38	3,62	4,93
PIB aux prix de 1990	millions \$	1970	26 400	17 070	6 510
	millions \$	1980	106 800	37 320	18 630
	millions \$	1986	91 400	20 570	11 610
	millions \$	1992	26 800	25 580	13 710
Taux de croissance du PIB aux prix de 1990	% par an	1970-80	15,00	8,14	11,09
	% par an	1980-86	-2,46	-9,09	-7,29
	% par an	1986-92	-17,82	3,55	2,70
	% par an	1970-92	0,07	1,84	3,41
	% par an	1980-92	-10,88	-3,10	-2,52
PIB Agricole (PIBA) aux prix courants	millions \$	1970	506	760	280
	millions \$	1980	2 544	3 384	1 479
	millions \$	1986	7 572	3 570	1 408
	millions \$	1992	6 660	4 320	2 672
PIB Agricole (PIBA) aux prix 1990	millions \$	1970	2 904	3 414	1 300
	millions \$	1980	6 408	6 718	3 170
	millions \$	1986	10 972	4 319	1 857
	millions \$	1992	4 020	3 837	2 420
PIB Agricole/PIB	%	1970	11,0	20,0	20,0
	%	1980	6,0	18,0	17,0
	%	1986	12,0	21,0	16,0
	%	1992	15,0	15,0	17,2
Taux de change			DA pour 1 \$	DH pour 1 \$	DT pour 1 \$
		1970	4.937	5.060	0.446
		1980	3.837	3.937	0.405
		1986	4.702	9.104	0.794
		1992	21.836	8.538	0.884
		1994	35.059	9.203	1.012

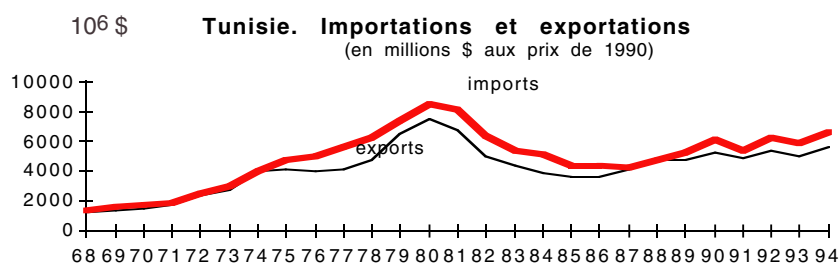
 Source : Allaya *et al.*, 1995, nos calculs.

Evolution des offres et des demandes globales




Evolution des échanges extérieurs





3. Surévaluation des taux de change et handicaps de compétitivité internationale

Les pays du Maghreb ont connu jusqu'au milieu des années 80 une surévaluation plus ou moins forte de leurs taux de change nominaux, ce qui a constitué un sérieux handicap pour leur compétitivité internationale. Les graphiques ci-après illustrent à titre d'exemples l'évolution des taux de change maghrébins par rapport au franc français, la France étant le principal partenaire des trois pays dans les échanges internationaux. On peut observer dans les trois pays une certaine surévaluation des taux de change qui a pesé sur la compétitivité internationale des pays. Depuis le début des années 90, les taux de change et les rapports de prix intérieurs et extérieurs évoluent plus favorablement à la compétitivité des produits maghrébins par rapport aux produits français.

Pour l'Algérie, on observe une surévaluation importante (25 à 45 %) du taux de change nominal (TCN) par rapport au taux de change réel (TCR) jusqu'en 1985, qui se réduit par la suite progressivement avec des dévaluations successives jusqu'en 1990. A partir de 1991, le dinar algérien devient sous-évalué par rapport au franc français. Il subit encore quelques dévaluations mais de plus faible importance. Cette évolution récente serait plutôt favorable aux produits algériens en terme de compétitivité.

Les taux de change de parité de pouvoir d'achat, calculés par référence à 1969, année où les échanges extérieurs étaient légèrement excédentaires pour l'Algérie, montrent que le TCN a été supérieur au taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) jusqu'en 1985, illustrant le handicap des produits algériens sur le plan de leur compétitivité internationale. Depuis 1986, et surtout après 1991, l'évolution des taux de change et des rapports de prix intérieurs et extérieurs serait plus favorable à la compétitivité internationale des produits algériens.

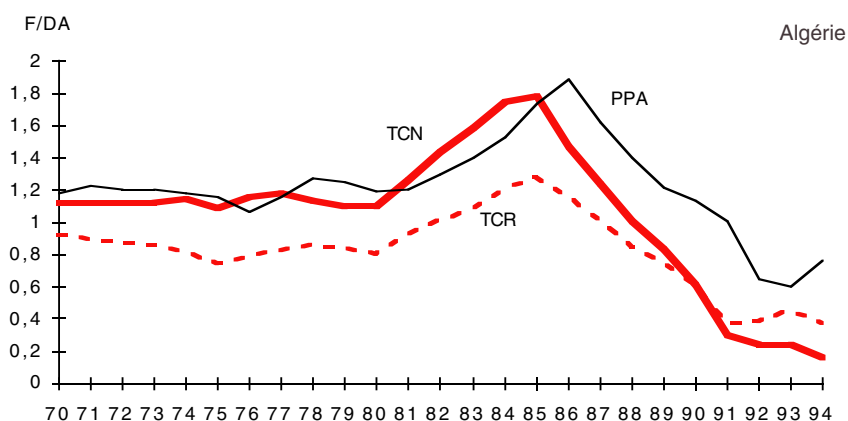
En Tunisie, la surévaluation du TCN par rapport au TCR a commencé en 1975 ; elle s'est accentuée pour atteindre son maximum (21 à 24 %) dans la période 1981–84. Elle a été réduite progressivement par des dévaluations à partir de 1985 jusqu'en 1990. Depuis 1991, le dinar tunisien est légèrement sous-évalué par rapport au franc français. Les taux de change de PPA ont été calculés par référence à l'année 1973, année où les échanges extérieurs étaient légèrement excédentaires pour la Tunisie. L'évolution des taux de change traduit un handicap pour la compétitivité des produits tunisiens par rapport aux produits français jusqu'en 1990. Depuis cette date, l'évolution des taux de change et des rapports des prix intérieurs et extérieurs seraient plutôt favorable à la compétitivité des produits tunisiens.

Le Maroc a connu une faible surévaluation du dirham par rapport au franc de 1973 à 1985 (de 6 à 15 %). Cette surévaluation a été résorbée entre 1983 et 1990 par les différentes dévaluations. Depuis 1991, le dirham est légèrement sous-évalué par rapport au franc français (5 à 15 %). Les taux de change de parité de pouvoir d'achat ont été calculés par référence à 1973, année légèrement excédentaire pour les échanges extérieurs du Maroc. L'évolution de ces taux de change traduit un léger handicap de compétitivité des produits marocains jusqu'en 1978. Depuis 1979, l'évolution des taux de change et des rapports de prix intérieurs et extérieurs est plutôt favorable à la compétitivité des produits marocains par rapport aux produits français.

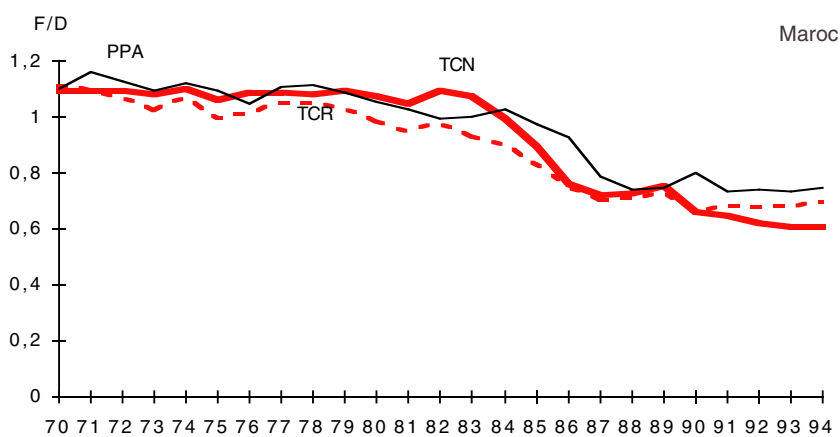
Soulignons, cependant, qu'une évolution des taux de change favorable à la compétitivité internationale ne suffit pas pour un développement des exportations : elle ne constitue, en effet, qu'un volet du problème de la dynamique des exportations d'un pays ; les autres volets, non moins importants, concernent l'élasticité de l'offre d'exportations par rapport aux prix, la régularité de cette offre et son adaptation à la demande, le pouvoir de marketing des opérateurs sur les marchés d'exportation, la concurrence entre les marchés intérieurs et extérieurs, etc.

Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA. 1970-1994

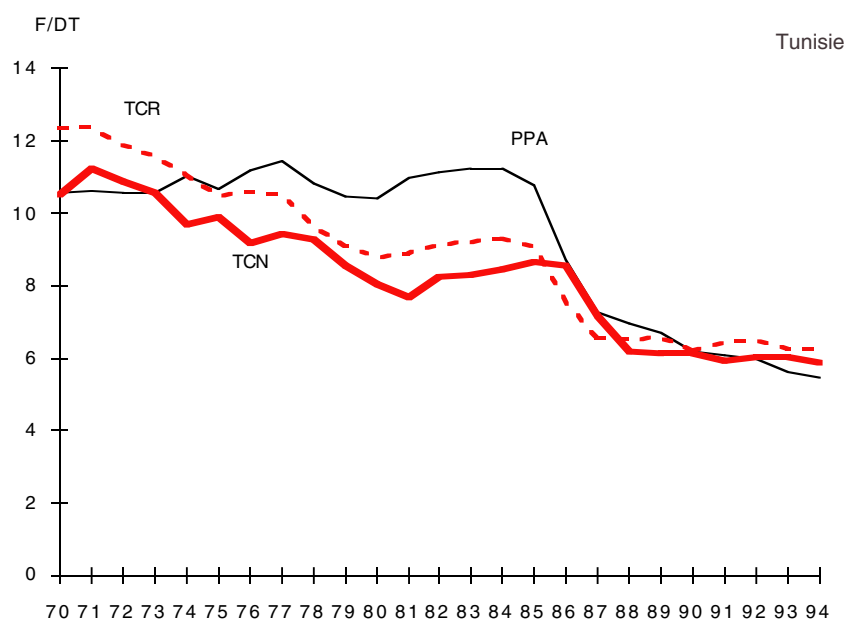
Algérie. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA



Maroc. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA



Tunisie. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA



Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Parités de Pouvoir d'Achat, compétitivité internationale

1 - Le Taux de Change Nominal (TCN) exprime le prix d'une monnaie dans une autre. Il est généralement désigné par le terme taux de change.

Exemple : le taux de change du franc français en dinar tunisien : $TCN_{FF/DT} = 5,49$

exprime le prix en francs français d'un dinar tunisien. Ce taux peut s'établir librement sur le marché des changes en fonction de l'offre et de la demande pour les deux monnaies – il s'agit alors du taux de marché – ou il peut être fixé administrativement par un pays et correspond alors à un taux officiel.

2 - Le Taux de Change Réel (TCR) entre les monnaies de deux pays est une mesure synthétique des prix des biens et services d'un pays par rapport à un autre. Il mesure le prix relatif des biens de deux pays quand leur valeur est exprimée dans une monnaie unique. Il dépend du taux de change nominal et du rapport des prix dans les deux pays.

$$TCR_{FF/DT} = TCN_{FF/DT} \frac{P_{DT}}{P_{FF}}$$

$TCR_{FF/DT}$ = Taux de Change Réel en francs français pour 1 dinar tunisien

$TCN_{FF/DT}$ = Taux de Change Nominal en francs français pour 1 dinar tunisien

P_{DT} = Prix en dinars tunisiens des produits tunisiens

P_{FF} = Prix en francs français des produits français

Une appréciation réelle du franc par rapport au dinar est représentée par une baisse du TCR. Cette baisse indique une diminution du prix relatif des produits achetés en Tunisie, c'est-à-dire une augmentation du pouvoir d'achat du franc en Tunisie par rapport à celui qu'il a en France.

A l'inverse, une dépréciation réelle du franc par rapport au dinar correspond à une augmentation du taux de change réel. Cette augmentation indique une baisse du pouvoir d'achat du franc en Tunisie par rapport à son pouvoir d'achat en France.

3 - La Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) et la compétitivité internationale

La compétitivité internationale est mesurée par le rapport des prix des biens produits dans les différents pays lorsque ces prix sont évalués dans une monnaie unique. Prenons un exemple : si, entre 1980 et 1990, le prix des biens a doublé en France et a été multiplié par 4 en Tunisie et que le taux de change nominal est resté constant, la compétitivité internationale de la Tunisie serait dégradée par rapport à celle de la France. Les biens tunisiens seraient devenus 4 fois plus chers en francs entre 1980 et 1990, alors que les produits français seraient devenus seulement 2 fois plus chers. La compétitivité internationale de la Tunisie serait 2 fois plus faible en 1990 qu'en 1980.

Supposons maintenant que le taux de change nominal du dinar en francs a été déprécié de moitié. Cette dépréciation aurait compensé la hausse des prix ; les prix des produits tunisiens exprimés en francs auraient doublé seulement, de même que les prix des produits français ; les prix relatifs seraient demeurés inchangés. Ainsi, l'évolution des taux de change conforme à la parité du pouvoir d'achat est celle qui maintient constante la compétitivité internationale. Les pays où l'inflation intérieure est supérieure à celle de leurs concurrents sont confrontés à une dépréciation du taux de change nominal de leur monnaie. Les pays où l'inflation intérieure est plus faible que celle de leurs concurrents sont confrontés à une appréciation du taux de change nominal de leur monnaie.

$$TC(PPA)_{FF/DT} = TCN(O)_{FF/DT} \frac{\frac{P_{tt}}{P_{tO}}}{\frac{P_{Ft}}{P_{FO}}}$$

$TC(PPA)_{FF/DT}$ = Taux de Change de Parité de Pouvoir d'Achat entre le franc français et le dinar tunisien

$TCN(O)_{FF/DT}$ = Taux de Change Nominal à la période 0 (période d'équilibre) entre le franc français et le dinar tunisien

P_{tt} = Indice des prix tunisiens à la période t

P_{tO} = Indice des prix tunisiens à la période 0

P_{Ft} = Indice des prix français à la période t

P_{FO} = Indice des prix français à la période 0

II – La place de l'agriculture dans l'économie

1. Des économies à revenus intermédiaires où l'agriculture demeure prioritaire

Les trois pays du Maghreb : Algérie, Maroc et Tunisie, ont des économies à revenu intermédiaire avec un PIB/tête entre 1 000 et 2 000 \$ en 1992. La structure du PIB traduit cependant une industrialisation plus grande en Algérie (50 % du PIB) en raison de l'importance des hydrocarbures, alors que le secteur des services est le plus important en Tunisie et au Maroc (50 % du PIB).

La place de l'agriculture dans l'économie, bien qu'ayant diminué en valeur relative, demeure néanmoins très importante pour des raisons à la fois politiques, sociales et économiques. En Tunisie, l'agriculture représente 15 % du PIB (20 % en 1970), elle occupe 21 % de la population active (42 % en 1970) et contribue pour 11 % (20 % en 1970) dans les exportations totales.

Au Maroc, la place de l'agriculture dans l'économie est tout aussi importante à la fois en matière de production (15 % du PIB), d'emploi (34 % de la population active) et d'échanges (14 % des exportations totales).

En Algérie, la contribution de l'agriculture au PIB est moindre (13 à 15 %), elle est négligeable au niveau des exportations mais le secteur agricole occupe encore 23 % de la population active et les importations agricoles et alimentaires dépassent les 30 % des importations totales. L'augmentation de la production agricole constituera de ce fait un des grands objectifs prioritaires des politiques à venir.

Les baisses de recettes des exportations de pétrole, les perspectives de hausse de prix des céréales suite aux accords du GATT et surtout les préoccupations en matière d'approvisionnement alimentaire et de justice sociale redonnent aujourd'hui une très forte priorité au secteur agricole dans les décisions de politique économique.

Tableau 3. Population, PIB et PIBA

	Population		TCAM	PIB/tête	TCAM*	PIBA/PIB	
	en 1000		Population %	en \$	PIB %	%	
	1961	1993	1961-93	1992	1980-92	1970	1992
Algérie	11 025	27 060	2,8	1 686	0,4	11	15
Maroc	11 915	26 950	2,6	1 093	3,6	20	15
Tunisie	4 302	8 580	2,2	1 845	4,9	20	17

Source : Allaya *et al.*, 1995.

* TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

L'ensemble de ces pays a enregistré des taux de croissance du PIB relativement importants durant la décennie 1980, quoique en régression par rapport aux réalisations des années 70–80. Durant les années 80, ces économies ont été caractérisées par un endettement extérieur important, une inflation élevée, un chômage en expansion et une croissance démographique forte.

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel engagés semblent donner des résultats assez variables : alors que le Maroc et la Tunisie enregistrent quelques succès (reprise de la croissance, réduction des déficits extérieurs), l'Algérie traverse une période de crise.

La croissance des économies globales a été accompagnée par une diminution de l'importance relative du secteur agricole.

Tableau 4. Emploi agricole

	PAA (en 1000)		PAT (en 1000)		PAA/PAT (en %)	
	1961	1993	1961	1993	1961	1993
Algérie	1 869	1 468	2 896	6 441	65	23
Maroc	2 216	2 868	3 427	8 441	65	34
Tunisie	659	625	1 023	2 917	55	21

Source : Allaya *et al.*, 1995.

PAA : Population active agricole

PAT : Population active totale

Le secteur agricole a enregistré une forte régression de son poids relatif dans les économies des pays étudiés, mais reste toutefois important.

Au niveau des échanges extérieurs de produits agricoles, ces pays, qui étaient des exportateurs nets de produits agricoles dans les années 60, sont devenus de plus en plus déficitaires en ces produits. L'Algérie a enregistré les déficits les plus importants.

Le Maroc et à la Tunisie réussissent une certaine diversification de leurs échanges d'où la forte diminution des parts relatives des importations et des exportations agricoles dans le commerce total.

L'offre de produits agricoles a cependant connu une croissance plus faible que celle de la demande, l'écart étant compensé par les importations agricoles et alimentaires.

2. Des agricultures à faibles performances, fortement soumises aux aléas climatiques

Les trois pays disposent de potentialités agricoles inégales. La superficie arable est la plus importante au Maroc, environ 8,8 millions d'ha, suivie par celle de l'Algérie, environ 7 millions d'ha. La Tunisie a des superficies moins importantes qui avoisinent les 3 millions d'ha.

L'extension des surfaces cultivées étant très limitée, la pression sur les terres ne fait qu'augmenter du fait de la croissance démographique. Chaque hectare cultivé doit nourrir aujourd'hui deux fois plus d'habitants qu'en 1960.

L'intensification, notamment à travers l'irrigation, a permis de déserrer quelque peu cette contrainte ; en effet, les surfaces cultivées en irrigation se sont développées notamment en Tunisie et au Maroc et ont permis une certaine amélioration des performances de l'agriculture.

Cependant, compte tenu des limites imposées par les disponibilités en eau, de la concurrence de plus en plus vive exercée par les autres secteurs pour l'utilisation de cette ressource, il ne faut pas s'attendre à une forte progression des surfaces irriguées d'ici la fin du siècle. Les efforts devront porter davantage sur l'amélioration de la productivité des périmètres déjà irrigués et une meilleure gestion des disponibilités en eau.

Tableau 5. Utilisation des terres

	Terres cultivées en ha pour		Superficie arable SAU		Agriculture irriguée		Cultures permanentes	
	1000 habitants	1992	1000 ha	1992	1000 ha	1992	1000 ha	1992
Algérie	605	298	6 261	7 300	229	388	601	550
Maroc	560	374	6 666	9 195	875	1 275	400	653
Tunisie	960	581	3 132	2 908	65	232	1 152	1 973

Source : Allaya *et al.*, 1995.

Les agricultures des trois pays se caractérisent par des modes d'exploitation et des résultats différents. Le Maroc a développé une agriculture irriguée grâce à des programmes d'aménagement hydraulique et de réformes agraires. Toutefois, une grande partie des terres reste encore cultivée en sec, ce qui expose la production aux aléas climatiques, notamment l'irrégularité de la pluviométrie et la sécheresse. C'est une agriculture extensive en facteurs de production, engrais chimiques et tracteurs.

L'Algérie et la Tunisie demeurent des pays où l'agriculture irriguée est moins importante, bien que la Tunisie ait entrepris des efforts considérables en matière d'aménagement hydraulique.

Les trois agricultures du Maghreb restent soumises aux aléas climatiques, à l'irrégularité de la pluviométrie et à la sécheresse.

3. Les échanges extérieurs : l'Union Européenne (UE), principal partenaire dans les échanges extérieurs

Les balances commerciales globales sont déficitaires à l'exception de l'Algérie, en raison de ses exportations pétrolières ; les taux de couverture des importations par les exportations varient entre 60 et 70 % pour la Tunisie et le Maroc. La mise en place de programmes d'ajustement structurels semblent renforcer l'orientation vers de meilleurs équilibres.

Les balances commerciales agricoles et alimentaires qui étaient excédentaires dans les années 60 sont devenues déficitaires depuis les années 70, les plus gros déficits étant enregistrés en Algérie (environ 2 500 millions de \$ par an).

Ces déficits sont liés à la croissance démographique, à l'augmentation de la consommation par habitant et aux difficultés de réponse de l'offre locale en produits agricoles et alimentaires de base (céréales, sucre, huiles, viande et lait). Les exportations agricoles et alimentaires enregistrent au Maroc et en Tunisie des accroissements et une diversification vers de nouveaux produits tels que les légumes primeurs, les conserves, les produits de la mer, à côté de produits traditionnels comme l'huile d'olive, les agrumes ou les dattes.

L'UE est le principal partenaire commercial des trois pays; elle fournit 60 à 70% de leurs importations et reçoit 70 à 80 % de leurs exportations. Seule l'Algérie a un solde commercial global excédentaire sur l'UE. Pour les produits agricoles et alimentaires, le Maroc et la Tunisie réalisent également un solde excédentaire de leurs échanges avec l'UE. Les échanges Sud-Sud entre les trois pays demeurent très faibles malgré une légère progression ces dernières années (3 à 5 % des échanges extérieurs de la région).

Tableau 6. Les échanges agro-alimentaires de l'Union Européenne avec les pays du Maghreb

Exportations de l'Union Européenne en millions \$ pour 1992

	Monde	Algérie	Maroc	Tunisie
UE à 12	162 556	1 089	364	175
Belg.-Lux.	13 468	110	16	23
Danemark	10 363	1	11	7
Allemagne	23 092	19	59	17
Grèce	3 175	9	0	7
Espagne	10 509	154	33	3
France	35 466	516	147	75
Irlande	6 964	5	9	2
Italie	12 701	226	3	8
Pays-Bas	29 997	45	53	25
Portugal	1 352	0	0	0
Royaume-Uni	15 455	0	28	6

Source : Allaya *et al.*, 1995.

Importations de l'Union Européenne en millions \$ pour 1992

	Monde	Algérie	Maroc	Tunisie
UE à 12	171 981	5	1 000	328
Belg.-Lux.	13 713	0	33	3
Danemark	4 464	0	3	0
Allemagne	40 875	0	105	9
Grèce	3 288	0	8	3
Espagne	11 270	0	186	72
France	25 280	5	426	95
Irlande	2 598	0	0	0
Italie	23 510	0	114	144
Pays-Bas	19 285	0	53	1
Portugal	3 354	0	4	0
Royaume-Uni	24 314	0	65	2

Source : Allaya *et al.*, 1995.

4. Le rôle fondamental des facteurs coopératifs et de la coopération internationale

D'une façon générale, avec quelques différences selon les pays, le problème d'un accroissement significatif des productions et des rendements, notamment en céréales, n'a pas été résolu au Maghreb, malgré les quelques progrès enregistrés au Maroc et en Tunisie. Pourtant, malgré les limites naturelles certaines, les marges de progrès existent, elles dépendent :

- de la maîtrise technique ;
- des incitations économiques ;
- de l'environnement intersectoriel ;
- de l'environnement international.

Notons que, si les contraintes étatiques se sont souvent desserrées, si l'intensification se manifeste et si les relations intersectorielles d'amont et d'aval se densifient, beaucoup reste à faire face à :

- une intensification encore trop grossière ;
- des matériels génétiques de faible qualité ;
- une agro-industrie encore faible ;
- des capacités d'organisation limitées, notamment en matière commerciale.

En fait, même si les investissements directement productifs doivent être poursuivis et accrus, il est fondamental de développer fortement les facteurs coopératifs (formation, vulgarisation, appui à l'organisation, information), afin que l'intensification soit efficace, adaptée et valorisée.

La relève du défi alimentaire des pays du Maghreb rend impérieuse la nécessité de mettre en oeuvre des politiques nationales appropriées mais aussi la recherche d'une coopération internationale euro-méditerranéenne.

Soulignons que le secteur agricole et alimentaire, malgré son importance, ne constitue qu'un des volets de cette coopération ; le développement industriel, la recherche scientifique et technique, l'environnement, la coopération culturelle, etc., sont autant d'autres domaines d'importance majeure.

Sur le plan agricole et alimentaire, les pays du Maghreb se trouvent pour plusieurs années encore en situation d'importateurs nets pour de nombreux produits de base tels que les céréales, les produits laitiers, les oléagineux, le sucre ou la viande. Cela ouvre des perspectives de complémentarités non négligeables avec les zones nord-méditerranéennes et européennes.

Ce potentiel de complémentarités et d'échanges ne pourra se concrétiser que dans la mesure où il s'inscrira dans le cadre d'une coopération internationale à moyen et long termes où ce ne sont pas uniquement les produits alimentaires qui sont échangés, mais également les services, les technologies, les équipements, les produits intermédiaires, etc. Une autre condition nécessaire au développement des échanges demeure celle du financement du développement à moyen terme d'une capacité d'achat dans les pays du Maghreb.

La sécurité alimentaire de la région passe nécessairement par un effort considérable de développement à l'intérieur des pays, effort qui devrait être soutenu par l'élargissement et l'approfondissement de la coopération internationale.

Dans une telle perspective, une des composantes les plus importantes de la coopération internationale pourrait être la coopération euro-maghrébine. Un grand nombre de facteurs militent dans cette direction : la proximité, la complémentarité des économies des deux régions au sens le plus général, l'interpénétration de leurs histoires, des intérêts convergents dans plusieurs domaines.

Quels pourraient être l'étendue et le contenu d'une coopération euro-maghrébine en progression ? Il y a sans doute un potentiel d'augmentation des échanges commerciaux entre les deux partenaires et des progrès significatifs pourraient être accomplis au profit mutuel des deux parties : amélioration des financements des échanges, amélioration des accords commerciaux existants, réactivation de la « politique méditerranéenne » de l'UE.

La bonne coopération sera celle qui permettra à ces pays, dans des conditions supportables, de sortir de leur situation actuelle d'infériorité structurelle et de développer l'emploi de leurs populations, jeunes et nombreuses, et inévitablement d'accentuer l'orientation industrielle de leurs productions et de leurs exportations.

Toute perspective de coopération, plus structurée et mieux programmée que celle qui découlerait des seuls mécanismes du marché, devrait par conséquent, inclure des actions qui seraient adaptées à ces nécessités et même oeuvreraient activement à prendre les devants et ouvrir avec un supplément de créativité et d'imagination les portes de l'avenir. Une coopération internationale diversifiée, économique, technique et financière est à l'avantage mutuel des deux partenaires car il n'y a pas concurrence, mais complémentarité entre une dynamique maghrébine et une dynamique euro-maghrébine.

Liste des tableaux

- Tableau 1. Population totale, urbaine et rurale.
 Tableau 2. Produit Intérieur Brut (PIB), Produit Intérieur Brut Agricole (PIBA).
 Tableau 3. Population, PIB et PIBA.
 Tableau 4. Emploi agricole.
 Tableau 5. Utilisation des terres.
 Tableau 6. Les échanges agro-alimentaires de l'UE avec les pays du Maghreb.
 Exportations de l'UE en millions \$ pour 1992.
 Importations de l'UE en millions \$ pour 1992.

Liste des graphiques

- Evolution des offres et des demandes globales.
 Algérie. Offre et demande Globales (en millions \$ aux prix de 1990).
 Maroc. Offre et demande Globales (en millions \$ aux prix de 1990).
 Tunisie. Offre et demande Globales (en millions \$ aux prix de 1990).
 Evolution des échanges extérieurs.
 Algérie. Importations et exportations (en millions \$ aux prix de 1990).
 Maroc. Importations et exportations (en millions \$ aux prix de 1990).
 Tunisie. Importations et exportations (en millions \$ aux prix de 1990).
 Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA. 1970-1994.
 Algérie. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA.
 Maroc. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA.
 Tunisie. Taux de Change Nominal, Taux de Change Réel, Taux de Change de PPA.

Bibliographie

- **Allaya M. et al.** (1995). *MEDAGRI : annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, CIHEAM-IAM, Montpellier, 481 p.
- **Allaya M. et Labonne M.** (1992). *Développement agricole et agro-alimentaire des pays du Sud et de l'Est Méditerranéens (PSEM) et interactions avec l'espace communautaire*. Etude CEE/CIHEAM-IAM Montpellier, 106 p.
- **Allaya M. et Thabet J.** (comp.) (1994). *Food and agricultural policies in the Middle East and North Africa: Egypt, Lebanon, Morocco, Sudan, Tunisia, Turkey*. Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 7, CIHEAM-IAM Montpellier/INA Tunis/Ford Foundation, Montpellier, 294 p.
- **Balta P.** (1992). *La Méditerranée réinventée*. La Découverte.
- **Balta P. et Rulleau C.** (1990). *Le grand Maghreb : des indépendances à l'an 2000*. La Découverte.
- **Bédrani S.** (1993). *Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000 : Algérie*. Commission des Communautés Européennes/CIHEAM-IAM, Montpellier, 78 p.
- **Belghazi S. et Jouve A.M.** (1993). *Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000 : Maroc*. Commission des Communautés Européennes/CIHEAM-IAM, Montpellier, 113 p.
- **Bichara K.** (1994). *L'Europe et la Méditerranée. Géopolitique de la proximité*. L'Harmattan.
- **Crédit Mutuel** (1990). *Avenir de la coopération entre l'Union du Maghreb Arabe et la France au sein de la CEE*, Marseille, juin.
- — (1991). *L'avenir de l'espace méditerranéen*. Publisud, 985 p.
- **Février R.** (1993). L'agriculture française et l'agriculture des autres pays méditerranéens : complémentarités et concurrences. *Avis et Rapports au Conseil Economique et Social*, n°19, 229 p.
- **Gizard X.** (1993). *La Méditerranée inquiète*. Ed. de l'Aube.
- **Thabet B. et Allaya M.** (1993). *Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000 : Tunisie*. Commission des Communautés Européennes/CIHEAM-IAM, Montpellier, 100 p.

